



INTERVIEW EXPRESS

" Il faut laisser les gens choisir librement leur âge de départ "

Economiste et enseignante, spécialiste des questions de retraite, Florence Legros préside l'ICN Business School de Nancy. Elle a travaillé sur les systèmes de pension en Europe et a été membre du Conseil d'orientation des retraites de 2000 à 2004. Elle préconise davantage de flexibilité.

L'âge pivot est-il la bonne solution pour garantir la pérennité des retraites ?

Certainement pas. Dans un régime par points, ce qui compte, c'est l'accumulation de points. On se constitue un capital virtuel au fil des années et, à un moment, on décide de prendre sa retraite. Un âge minimum de départ est fixé, pour couvrir les gens contre leur propre imprévoyance. Passé cet âge minimal, plus le départ est tardif, plus la retraite est importante. Mais il est curieux de vouloir fixer un âge pivot, qui est un âge collectif, dans un système qui considère les carrières individuelles. Pour moi, cette notion n'a pas vraiment sa place dans un régime par points.

On serait donc en train de bloquer sur une question très subsidiaire ? Jusqu'ici, la gauche a plutôt joué sur la durée de cotisation et la droite sur l'âge de la retraite. On voit là les ambiguïtés du gouvernement actuel un certain nombre de personnes issues de la droite ont envie de jouer sur l'âge de la retraite, alors que d'autres veulent jouer sur la durée de cotisation. Et

de fait, si on opte pour un régime par points, ce qui est essentiel, c'est la durée et le montant des cotisations, pas un âge. Votre solution idéale ? Je ne l'ai pas, cela se saurait s'il y en avait une. Je crois juste que si on opte pour un régime par points, il faut adopter ses qualités chaque euro gagné doit compter, quelle que soit la trajectoire professionnelle. Nos différents régimes actuels lèsent certaines personnes, selon les parcours de vie un enfant vaut, par exemple, deux ans dans le privé et une seule année dans le public. Un régime universel par points me semble un bon choix, mais autant en adopter les caractéristiques je cumule des droits à pension et je prends ma retraite quand je veux. Il faut laisser une totale liberté aux gens de choisir leur âge de départ, et les partenaires sociaux équilibrer le système. Ils le font très bien pour les régimes complémentaires Agirc et Arrco.

Faut-il dès lors aussi balayer tout âge légal de départ ? Aujourd'hui, il en existe en fait déjà au moins cinq l'âge légal de 62 ans si l'on a cotisé 42 ans, l'âge minimal de 60 ans pour les carrières longues, l'âge moyen de liquidation des droits qui est de 63 ans, un âge d'obtention du taux plein qui est à 67 ans, un âge supérieur de départ dans le privé qui est de 70 ans. L'âge de départ à la retraite, je n'ai donc toujours pas compris ce que

c'est. Il faut un âge minimal pour prémunir les gens de partir trop tôt avec une rente trop faible. Disons 62 ans, ça fait plaisir à tout le monde. Ensuite, il faut un âge maximum, 67 ans me semble correct, pour assurer le renouvellement des générations au travail. Et entre les deux, que les gens fassent ce qu'ils veulent ! Existe-t-il à l'étranger de bonnes idées importables chez nous ? Bien sûr. Par exemple le système allemand qui fonctionne par points, mais avec une valeur du point différente selon les professions, que l'on est au chômage, invalide ou dans des carrières difficiles. Au lieu de bricoler des âges différents de départ à la retraite, on pourrait s'en inspirer pour attribuer une valeur du point différente en fonction des métiers et de la pénibilité. En Allemagne, celle-ci est traitée en amont on incite à ce qu'il y en ait le moins possible, à travers des jours de récupération et des dispositifs préventifs régulés par les entreprises elles-mêmes. Après tout, pourquoi la collectivité nationale devrait-elle payer des cotisations retraite en plus pour les déménageurs qui ont mal au dos ? Il faut séparer ce qui relève du marché du travail et ce qui relève de la retraite.

Les différents scénarios du Conseil d'orientation des retraites sont-ils fiables ? Ils me paraissent équilibrés, dans une fourchette large de déficit entre 8 et 17 milliards en 2025. Les

prévisions de 2017 ne se sont pas totalement réalisées, parce qu'elles reposaient sur un taux de chômage inférieur à ce qu'il est aujourd'hui. Elles étaient de fait trop optimistes. La variable démographique est de faible incertitude. En revanche, la productivité et le chômage sont difficiles à évaluer.

RECUEILLI PAR TH. PRUDHON

Florence Legros, économiste,
directrice de l'ICN Business
School de Nancy



■